

## PROGRAMME DE FORMATION DE FORMATEUR FORMATRICE FORMATION CERTIFIANTE

**TP - Formateur professionnel d'adultes - N° de fiche : RNCP37275**

**Public :** Toute personne souhaitant devenir un professionnel de la formation et développer son activité de formateur formatrice entrepreneur

**Prérequis :** aucun

**Nombre de participants :** De 3 à 12 participants

**Modalités d'accès :** Formation en Inter-groupe de 1 à 10 participants maximum. Formation en présentiel et ou en distanciel

**Délais d'accès :** l'inscription peut se faire 1 jour avant le début de la session sans subrogation d'opco\*. La formation démarre à la signature de la convention\* et les dates sont convenues en accord avec le client.

**\*Nota :** Un délai d'un mois sera nécessaire entre la demande client et la mise en œuvre de la session ou du planning des sessions sur l'année, en cas de subrogation auprès d'un Opco, un délai supplémentaire sera accordé pour le démarrage de la formation en attendant l'accord de prise en charge.

**Objectifs de la formation :** Préparation au titre professionnel TP - **Formateur professionnel d'adultes** - N° de fiche : RNCP37275. Au terme de la formation, les participants auront pu prendre conscience de l'importance du rôle de formateur et seront en capacité de :

- Construire des objectifs et une progression pédagogique
- Concevoir et utiliser des supports pédagogiques
- Maîtriser les techniques d'animation de groupe
- Gérer les situations délicates en formation
- Évaluer l'action de formation

### **Validation compétences :**

Le titre professionnel est composé de quatre blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées. Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés. Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

**Équivalence :** aucun

**Passerelles :** NC

**Suite de parcours possibles et Débouché :** Poursuite d'étude : **La licence professionnelle (Bac + 3) métiers de la Gestion des Ressources Humaines** ; ingénierie, conseil et animation de formation ou **le master pro (Bac + 5) : enseignement, apprentissage et formation**

Débouché : Formateur ; Formateur consultant , Responsable de formation, Responsable pédagogique

### **Programme :**

**MODULE 1 : RNCP37275BC01 - Concevoir et préparer la formation**

**MODULE 2 : RNCP37275BC02 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants**

**MODULE 3 : RNCP37275BC03 - Accompagner les apprenants en formation**

**MODULE 4 : RNCP37275BC04 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises**

**Méthode pédagogique :** Alternance d'approche théorique, d'échanges et d'exercices pratiques  
70% du temps est consacré à des travaux dirigés et des travaux pratiques Un support de cours sera remis à chaque participant

La formation se termine par un contrôle des acquis

**Modalités d'évaluations :**

**Mise en situation professionnelle : 00 h 55 min**

Au début de l'épreuve, le candidat tire un sujet au sort parmi les 6 sujets possibles, sous la supervision du jury. Durant 45 min et hors de la présence du jury, le candidat réalise l'analyse de pratique professionnelle sur une situation professionnelle vécue correspondant au sujet tiré au sort, et il prépare sa restitution orale. Durant 10 min, le candidat présente à l'oral l'analyse de pratiques professionnelles sur le sujet tiré au sort. Cette évaluation se déroule au début de l'examen.

♣ **Entretien technique : 00 h 20 min**

Le jury interroge le candidat à partir d'un guide d'entretien.

♣ **Questionnement à partir de production(s) : 01 h 35 min**

Le questionnement à partir de productions est organisé en 4 parties correspondant aux quatre activités types.

- Activité type « Concevoir et préparer la formation » Chapitre 1 du dossier technique + 20 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury
- Activité type « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants » Chapitre 2 du dossier technique + 15 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury
- Activité type « Accompagner les apprenants en formation » Chapitre 3 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury
- Activité type « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises » Chapitre 4 du dossier technique + 10 min de présentation orale par le candidat + 10 min de questionnement par le jury.

**Entretien final : 00 h 10 min**

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

**Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 03 h 00 min**

Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction par questionnaire Évaluation à froid pour les entreprises/Financeurs

**Durée : 210 heures ( 30 jours) en formation et 315 heures (45 jours) en stage dans un organisme de formation Total de la formation = 525 heures ( 75 jours)**

**Tarif : 6 500,000€**

**Accessibilité aux personnes handicapées** : En fonction du handicap du stagiaire nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé)

**Nombre de stagiaires 2023** :

**Taux de réussite aux examens en 2023** :

**Note de satisfaction moyenne 2023** :